

Économie politique

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **18 (1926)**

Heft 12

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Economie politique

Rapport sur le commerce et l'industrie de la Suisse en 1925. Le rapport sur le commerce et l'industrie de la Suisse pour l'année 1925, publié par le Vorort de l'Union suisse du commerce et de l'industrie, vient de paraître en un magnifique volume de 371 pages.

Nous trouvons dans l'introduction, sous forme de tableaux-statistiques, les indications se répétant chaque année sur la surface du sol, les conditions de la population, les conditions de professions, etc. Il s'y trouve également des indications sur les différentes branches de l'économie publique suisse.

Le rendement brut de la production agricole s'élève à 1509 millions de francs contre 1504 millions l'année précédente. Le nombre des inscriptions au Registre du commerce a augmenté depuis le 1^{er} janvier 1925 au 31 décembre 1925 de 82,610 à 83,880. Les indications, publiées par les *Informations de statistique sociale*, orientent sur la fluctuation des salaires, la situation du marché du travail ainsi que sur le coût de la vie. D'autres tableaux sont consacrés à des questions de banque et d'assurance.

Il existait au commencement de l'année 8670 sociétés par actions ayant un capital nominal de 5 milliards 610,617,000 francs; à la fin de l'année il y en avait 9283 avec un capital nominal de fr. 5,759,358,000. Des indications sur les versements de dividendes ont été obtenues de 1883 sociétés, lesquelles disposent d'un capital donnant droit à un dividende dépassant 4456,2 millions de francs; ces sociétés payèrent une somme de 261,3 millions de francs en dividendes. De ces 1883 sociétés, 1032 versent un dividende et 851 n'en versent rien.

D'autres tableaux renseignent sur les résultats financiers d'un certain nombre d'entreprises industrielles ainsi que sur la situation dans quelques groupes d'industries. A cet égard, ce sont les usines électriques, l'industrie métallurgique et de l'automobile, l'industrie des produits alimentaires, la chimie et l'électro-métallurgie qui accusent le meilleur rendement. Suivent des indications sur les résultats de l'exploitation des chemins de fer et bateaux à vapeur et du trafic des postes, téléphones et télégraphes. De grands tableaux-statistiques sont consacrés également au commerce extérieur.

Dans les chapitres suivants, il est rapporté sur la situation et le développement des différentes branches d'industrie. Des rapports sur le commerce, les arts et métiers et l'enseignement industriel, ainsi qu'un répertoire de la littérature, complètent ce rapport riche en documentation.

Le taux d'escompte monte de nouveau. Sur proposition de l'Association suisse des banques locales et des caisses d'épargne et de prêts, une discussion eut lieu le 16 novembre au sein de l'Union suisse des banquiers sur le resserrement qui s'est produit ces derniers mois dans le marché financier. Il a été décidé d'envoyer un communiqué aux banques. Il y est dit que les représentants de l'Association suisse des banques locales, des caisses d'épargne et de prêts, ainsi que l'Union des banques cantonales ont attiré l'attention sur le fait « que le taux d'intérêt actuel des obligations de caisse, qui atteint de façon générale 4¼ %, ne devrait autant que possible pas être élevé si l'on veut éviter les renchérissements des crédits hypothécaires et la critique inopportune qui ne manquerait pas d'être faite par le public intéressé ». Ils croient que cela est possible pour autant que l'on tiendra compte, lors de l'emploi des capitaux placés, « des exigences légitimes de l'économie suisse et que toutes les banques observeront dans ce domaine une certaine solidarité ».

Il est naïf de parler aujourd'hui des exigences légitimes de l'économie suisse et de la solidarité des banques, alors que quelques grandes banques s'efforcent constamment se tenir en échec dans l'exportation des capitaux. Plusieurs centaines de millions de francs ont déjà été placés cette année dans des emprunts étrangers à 7 et 8 %. Le marché financier intérieur est actuellement à peu près épuisé et les capitalistes se sont habitués à un taux d'intérêt élevé. Les conséquences se font déjà sentir dans le pays. La baisse du taux d'escompte s'est déjà arrêtée depuis une année et une tendance à la hausse se fait jour. Ce mouvement de hausse menace d'atteindre d'ici à quelque temps l'intérêt hypothécaire.

Et l'association des banquiers s'imagine pouvoir arrêter ce mouvement par un simple appel aux banques. Elle n'a pas même le courage d'appeler de son vrai nom le motif de cette hausse du taux de l'intérêt. Les banques veulent tout simplement se laver les mains de cette manœuvre. Elles ont fait « tout ce qui était en leur pouvoir ». Elles ont envoyé un communiqué contre l'augmentation du taux d'escompte! Mais comme les exportations effectuées par les grandes banques ont provoqué une pénurie de capitaux, les banques cantonales et autres instituts hypothécaires, en particulier les petits, ne pourront pas se conformer au communiqué en cause et les paysans auront à choisir entre des capitaux onéreux ou la renonciation pure et simple.

C'est toujours la vieille histoire: les capitalistes pourvoient aux besoins légitimes de l'économie suisse aussi longtemps qu'ils en retirent un profit suffisant, sinon le profit passe avant la patrie.

L'aggravation de la conjoncture, que nous avons signalée ces derniers mois, a persisté durant le mois d'octobre. Le nombre des offres d'emploi a monté de 1375 à 14,253 tandis que le nombre des places disponibles a diminué de 545 à 1352, c'est-à-dire pour chaque place plus de 10 concurrents! Il faut tenir compte ici qu'actuellement de nombreux chômeurs saisonniers ne s'annoncent plus du tout, parce qu'ils n'ont aucune perspective de trouver de l'occupation quelque part.

La statistique du commerce extérieur présente également un aspect peu réjouissant. Il est vrai que l'exportation est de 14 millions de francs plus élevée qu'au mois de septembre; l'importation a même augmenté de 27 millions. L'importation de matières premières s'est accrue heureusement d'une manière particulièrement forte. Cependant ce n'est pas une comparaison avec le mois précédent, mais un rapprochement avec les chiffres du mois d'octobre de l'année passée qui est capable de nous donner une idée réelle de la situation de notre économie nationale. En effet, il s'ensuit qu'aussi bien le mois d'octobre que les autres mois de cette année accusent une aggravation sur toute la ligne. La situation du marché du travail est sensiblement plus défavorable. L'exportation et l'importation sont passablement plus faibles que l'année passée.

Cette impression optimiste est également confirmée par les enquêtes trimestrielles de l'Office fédéral du travail sur la situation de l'industrie, enquêtes que nous n'avons nullement l'intention de présenter comme rigoureusement exactes, mais qui sont tout de même intéressantes comme baromètre direct de la vie industrielle. Sur 1700 entreprises en chiffre rond, occupant 190,000 ouvriers, il s'en trouve 63,5 % qui annoncent un degré d'occupation de bon ou satisfaisant pendant le troisième trimestre, 36,5 % de non satisfaisant ou mauvais. Durant le même trimestre de l'année précédente, 70 % des entreprises accusaient un degré d'occupation de bon ou satisfaisant, 30 % de non satisfaisant. Le nombre des entreprises accusant une situation

défavorable s'est donc sensiblement accru. L'aggravation se constate encore mieux si l'on tient compte du nombre des ouvriers occupés dans ces entreprises. Tandis que durant le troisième trimestre 1925 il y avait 24,9 % des ouvriers occupés dans des entreprises avec un degré d'occupation non satisfaisant ou mauvais, il y en avait durant la même période 1926 34,1 %. Cela signifie que des plus grandes entreprises sont touchées maintenant par la mauvaise conjoncture.

En examinant les résultats de la statistique, il ressort clairement que les *Informations de statistique sociale*, publiées par l'Office fédéral du travail, cherchent de montrer en tout temps la situation économique suisse comme favorable. Chaque aggravation est considérée comme « saisonnière » ou « revêtant un caractère purement saisonnier »; toute amélioration, si faible soit-elle, est particulièrement relevée. Ces commentaires optimistes, qui sont reproduits ensuite dans la presse, peuvent être remarqués depuis longtemps déjà, en sorte qu'on est enclin à croire qu'ils dissimulent un système.

Nous estimons comme très dangereux de vouloir s'obstiner à ne pas voir les phénomènes typiques de la dépression économique, car cela engage à ne pas agir ou de recourir à des mesures lorsque cela est trop tard. Est-ce peut-être la description favorable de la conjoncture qui motive l'attitude réservée du Conseil fédéral? Nous aurons peut-être l'occasion d'un peu mieux connaître l'opinion du Conseil fédéral à l'égard de cette question lorsqu'il aura répondu à la requête de l'Union syndicale suisse concernant l'organisation d'une enquête économique paraissant par ailleurs dans le présent numéro. Nous sommes d'avis que nous avons eu suffisamment d'occasion durant ces dernières années pour voir ce dont l'initiative privée est capable ou plutôt incapable. Il serait temps de prendre une autre voie, ce qui ne signifie d'ailleurs rien de nouveau, étant donné que cela a déjà eu lieu dans d'autres pays et partiellement avec succès.

Une extension du chômage est signalée également par la statistique établie sur la base des indications, des caisses d'assurance-chômage par l'Office fédéral du travail. En septembre cette statistique englobait 67 caisses avec un total de 163,448 membres. A fin septembre 1926, 2,8% de ceux-ci chômaient entièrement et 4,5% partiellement. Le pourcentage des chômeurs totaux comportait en mars de cette année 2,7 et en juin 2,4. L'augmentation du nombre des chômeurs partiels est particulièrement forte. Celle-ci comportait en mars 2,7, en juin 3,7 et en septembre 4,5% de tous les membres appartenant aux caisses de chômage. Il y avait donc déjà au commencement de l'hiver le 7,3% de tous les ouvriers assurés auprès de ces 67 caisses qui chômaient entièrement ou partiellement. Une comparaison avec l'année passée n'est pas possible, vu que la statistique en cause n'est exécutée que depuis le printemps dernier.

D'après les catégories de profession étaient *chômeurs totaux* en pour cent:

	Mars	Juin	Sept.
Ouvriers du vêtement et du cuir . . .	0,9	0,0	0,0
Ouvriers du bois et bâtiment . . .	3,8	1,6	2,3
Ouvriers du textile . . .	6,6	7,8	8,1
Ouvriers des arts graphiques . . .	2,4	2,9	4,6
Ouvriers métallurgistes et horlogers . . .	1,5	1,9	1,1
Employés de commerce . . .	1,6	1,0	1,4
Professions divers . . .	2,3	1,8	2,5
Total	2,7	2,4	2,8

C'est dans les arts graphiques que le chômage a le plus augmenté; dans l'industrie métallurgique et horlogère il a un peu diminué.

Le pourcentage des *chômeurs partiels* comporte:

	Mars	Juin	Sept.
Ouvriers du vêtement et du cuir . . .	1,8	0,8	5,8
Ouvriers du bois et bâtiment . . .	0,1	0,3	0,7
Ouvriers du textile . . .	7,7	8,9	7,9
Ouvriers des arts graphiques . . .	0,2	0,2	0,1
Ouvriers métallurgistes et horlogers . . .	4,1	6,1	6,9
Employés de commerce . . .	0,0	0,0	0,0
Professions diverses . . .	2,4	4,1	5,6

On constate ici une forte augmentation parmi les ouvriers du vêtement et du cuir; parmi les ouvriers métallurgistes et horlogers, le chômage partiel est également en recrudescence. La situation est la plus mauvaise parmi les ouvriers du textile, qui accusent le plus fort pourcentage aussi bien pour les chômeurs totaux que partiels; le nombre des premiers a même augmenté. Cela est en flagrante contradiction avec l'affirmation de l'Office fédéral du travail faisant part d'une « amélioration de la situation » dans l'industrie textile, qui est contenue dans le fascicule 10 des *Informations de statistique sociale* ainsi que les chiffres susmentionnés. Nous renvoyons aux observations de notre article sur la conjoncture. Durant ces derniers temps, la situation s'est plutôt aggravée; pour s'en convaincre, il n'y a qu'à signaler la crise dans la fabrique de soie artificielle Borvisk à Steckborn, crise qui n'est pas seulement à attribuer aux difficultés de nature interne de cette entreprise.

La politique des prix dans l'agriculture. Dans le numéro de novembre de notre *Revue*, nous avons posé la question suivante au secrétaire suisse des paysans: Si les paysans suisses s'appauvrissent avec le prix actuel du lait, comment les paysans d'autres pays peuvent-ils exister avec un prix du lait inférieur de 10 à 50%?

Le Dr Laur répond ce qui suit dans le « Schweizer Bauer »:

« D'abord les paysans des autres pays se plaignent aussi de ce que les prix de leurs produits ne répondent pas aux frais de production. En outre, nombreux d'entre eux ont pu payer leurs dettes par suite de l'inflation et dans les pays à monnaie dépréciée, ils peuvent amortir le reste de leurs dettes et en payer les intérêts avec de l'argent déprécié. Enfin dans les pays où le prix du lait est bas, les salaires des ouvriers sont de beaucoup inférieurs et cela aussi bien dans l'agriculture que dans l'industrie. Il s'ensuit que l'agriculteur obtient à un prix plus avantageux les articles dont il a besoin. »

Cette réponse ne nous satisfait pas. D'après la statistique du Dr Laur, dans d'autres pays aussi tels que le Danemark, la Hollande, la Suède, le prix du lait est sensiblement moins élevé qu'en Suisse, bien qu'ils n'aient eu aucune dépréciation de la monnaie ou une dépréciation momentanée et quoique les salaires des ouvriers de l'agriculture et de l'industrie ne soient pas inférieurs, mais plutôt supérieurs à ceux payés en Suisse. Prenons par exemple le Danemark où les conditions de la production agricole sont identiques aux nôtres. Le prix du lait au Danemark est inférieur de 25% à celui qui est exigé en Suisse depuis la dernière baisse. Cela ressort en outre du fait que l'Union suisse des paysans aimerait bien empêcher l'importation du beurre danois qui est en Suisse meilleur marché (et de meilleure qualité aussi) que le nôtre, malgré les frais de transport. La monnaie danoise est à peu près au pair avec le dollar. Les paysans danois ne peuvent donc payer leurs intérêts et leurs impôts avec une monnaie dépréciée. Les salaires des ouvriers agricoles danois sont, à ce que nous assure un ouvrier agricole qui a travaillé récemment au Danemark, plus élevés que ceux payés par les paysans suisses et la durée du travail y est sensiblement plus courte. Malgré cela, nous ne croyons pas que

les paysans danois s'appauvrissent; leur situation est peut-être meilleure que celle de nos paysans. M. le Dr Laur peut-il nous expliquer comment cela est possible?

Nous sommes parfaitement d'accord avec lui que « ce n'est pas le montant absolu des prix qui est déterminant, mais le rapport entre les prix et les frais ». Il y a longtemps que nous sommes d'avis que la politique de l'Union suisse des paysans tend beaucoup trop à influencer le montant absolu des prix, au lieu du rapport entre les prix et les frais. Si tous ses efforts en vue de l'augmentation des prix absolus avaient tendu à une réduction des frais de production de l'agriculture suisse, celle-ci serait dans une situation bien meilleure. Il se peut que les hauts salaires payés au Danemark aient précisément engagé les paysans à réduire les frais de production, en économisant la main-d'œuvre comme cela a lieu en Amérique dans l'industrie.

L'Union suisse des paysans ne pourrait-elle se décider d'examiner une fois objectivement la situation de l'agriculture suisse, non seulement par ses propres organes, mais en faisant appel à des personnels d'autres cercles économiques? Il est de fait que non seulement les paysans, mais toutes les sphères de la population ont intérêt à ce que l'agriculture prospère et soit encouragée, mais pas aux dépens d'autres branches indispensables de l'économie nationale. L'agriculture suisse a donné à sa politique une direction tellement rigide, que ceux qui sont directement intéressés, ne sont plus capables de trouver une autre voie. C'est pourquoi il serait bon que ces questions puissent être examinées une fois d'un point de vue plus large, ce qui contribuerait beaucoup à leur solution.



Economie sociale

Pléthore de main-d'œuvre non qualifiée. Le fascicule 9 des *Informations de statistique sociale* contient un travail intéressant sur la surabondance de main-d'œuvre non qualifiée. Déjà avant la guerre le nombre des ouvriers non qualifiés était trop élevé par rapport à la main-d'œuvre qualifiée. La période de guerre a, par suite de modifications qu'elle apporta dans la production, encore rendu ce phénomène plus réel. Tandis qu'une pénurie de main-d'œuvre qualifiée se faisait sentir dans les différentes professions durant l'après-guerre, un chômage sensible régnait parmi les ouvriers non qualifiés. Cela fut non seulement le cas parmi les ouvriers de l'industrie et des arts et métiers, mais également dans les professions commerciales.

L'augmentation du nombre des ouvriers non qualifiés peut aussi être constatée dans les résultats du recensement fédéral. Depuis 1910 à 1920, le nombre des ouvriers non qualifiés (sans l'agriculture et la viticulture) s'est accru de 149,688 à 173,476, c'est-à-dire de 23,788 ou 16 %, tandis que le nombre des salariés n'accuse qu'une augmentation de 11 % dans le même laps de temps. Les enquêtes sur la situation de l'industrie, faites trimestriellement par l'Office fédéral du travail, confirment aussi qu'il existe de tout temps une pénurie sensiblement plus grande de main-d'œuvre qualifiée que de main-d'œuvre non qualifiée. Les ouvriers non qualifiés sont d'ailleurs exposés au chômage saisonnier dans une beaucoup plus grande mesure que les ouvriers professionnels. La durée du chômage fut toutefois en moyenne un peu plus longue parmi les ouvriers qualifiés et mi-qualifiés que parmi les ouvriers non qualifiés; mais le nombre de chômeurs de ces derniers est sensiblement plus élevé.

Les constatations des *Informations de statistique sociale* prouvent à nouveau la nécessité d'un bon en-

seignement professionnel; celui-ci est de la plus grande importance pour l'économie publique suisse avec ses produits de qualité.



Notices

Les syndicats comme pionniers du progrès social. L'article paru sous ce titre, dans le numéro d'octobre de la *Revue syndicale*, a soulevé le mécontentement de la presse patronale. Dans l'organe de la Fédération suisse des entrepreneurs, *Hoch- und Tiefbau*, un correspondant O réplique que « toute les grandes conquêtes sont le fruit des efforts communs de toutes les personnes bien pensantes dans l'Etat et le monde économique », tandis qu'il n'arrive pas à voir que les grèves aient jamais apporté un gain appréciable à la classe ouvrière. Parmi les « bien-pensants » il classe naturellement de même en première ligne les patrons qui ont fait de grands efforts et en font encore aujourd'hui pour accorder à la classe ouvrière de gros avantages de caractère durable, tels que la journée de huit heures, les assurances sociales, les vacances, de hauts salaires, etc.

Il est étrange cependant que les patrons ne découvrent presque toujours leurs excellentes intentions que lorsque les syndicats sont assez puissants pour obliger les employeurs à faire droit à leurs revendications. Il est étrange encore que les patrons oublient de nouveau leurs bonnes intentions, prolongent la durée du travail, abaissent les salaires, sabotent les assurances sociales, dès que les ouvriers délaissent leurs syndicats. Peut-être Monsieur O sera-t-il en mesure de nous expliquer la corrélation de ce phénomène bizarre?

Il écrit entre autres que l'exemple américain démontre que les conditions de travail peuvent se déterminer beaucoup plus avantageusement en dehors de toute influence syndicale. Mais il est singulier en outre que les ouvriers américains qui sont fortement organisés (tels que les ouvriers du bâtiment, pour lesquels le syndicat est obligatoire) possèdent la semaine de 40 heures et gagnent deux à trois fois plus que les métallurgistes non organisés qui, récemment encore, devaient travailler en deux équipes douze heures par jour sans bénéficier du dimanche. Il est étrange que presque dans toutes les branches de l'industrie, où il existe de fortes organisations ouvrières, les conditions de travail sont bien meilleures que dans les autres. Des preuves, avec chiffres à l'appui, sont fournies par le livre « Voyage en Amérique des dirigeants syndicalistes allemands »; mais elles peuvent être trouvées aussi dans les statistiques officielles américaines sur les salaires. Il existe, il est vrai, quelques exceptions, ce que nous n'avons jamais nié. Il y a en Amérique quelques patrons isolés qui sont assez intelligents pour remarquer qu'ils ne peuvent gagner que lorsque leurs produits s'écoulent facilement et que cela ne peut avoir lieu que lorsque les ouvriers bénéficient de salaires élevés. Y a-t-il chez nous des patrons aussi intelligents ou bien ne s'aperçoivent-ils de la chose que lorsque les syndicats les y contraignent? Dans ce cas, nous devrions ajouter: les syndicats sont les pionniers non seulement du progrès économique, mais aussi du progrès intellectuel et moral, car ils obligent les patrons à constater l'enchaînement des faits économiques et à prouver leurs bonnes intentions.

La Société suisse de statistique avait établi pour son assemblée générale annuelle un programme beaucoup trop copieux pour pouvoir être étudié à fond. Le premier thème: *Le revenu du peuple suisse, ses sources et son importance* eût suffi à lui seul pour remplir toute la session. Le rapport du Dr Reichlin, secrétaire